

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 7 octobre 2025 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

Présences : Mme Stéphanie Corbeil, parent
M. Marc-André Bourgon, parent
Mme Jessica Fortier, parent
M. Patrick Laliberté, parent
M. Gilnei Alfredo Seben, parent
Mme Jacinthe Lanthier, technicienne en éducation spécialisée
Mme Tanya Desmarais-Tardif

Absences : Mme Christine Laplante-Larivière, technicienne au service de garde

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Tanya Desmarais-Tardif accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Stéphanie Corbeil, que Jessica Fortier soit nommée secrétaire d'assemblée pour cette rencontre. Celle-ci accepte.

CÉ 25/26 - 001

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 OCTOBRE 2025

Il est proposé par Patrick Laliberté que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

CÉ 25/26 - 002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN, 30 JUIN ET DU 22 SEPTEMBRE 2025 (ADOPTION ET SUIVIS)

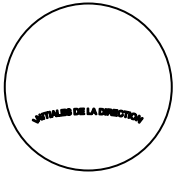
Il est proposé par Stéphanie Corbeil, appuyé de Marc-André Bourgon, que les procès-verbaux soient adoptés tel quel.

CÉ 25/26 - 003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. POINTS DE DÉCISIONS

a. Il est proposé par Patrick Laliberté d'adopter les règles de régie interne ainsi que le budget de fonctionnement du CÉ. Il est également proposé que le



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 7 octobre 2025 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

budget de fonctionnement du Conseil d'établissement soit remis pour les sorties scolaires.

CÉ 25/26 - 004

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. **Il est proposé par Jessica Fortier que Patrick Laliberté soit nommé président du Conseil d'établissement et il est proposé par Patrick Laliberté de nommer Marc-André Bourgon comme vice-président.**

CÉ 25/26 - 005

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. **Il est proposé par Stéphanie Corbeil de consulter Cécile Laliberté ainsi que Denis Brien afin de connaître leur intérêt à faire partie du conseil d'établissement de cette année en tant que membres de la communauté.**

CÉ 25/26 - 006

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

- f. **Il est proposé par Patrick Laliberté, appuyé de Jessica Fortier, que les dates prochaines dates des réunions soient les suivantes :**

2 décembre 2025
10 février 2026
7 avril 2026
12 mai 2026
9 juin 2026

CÉ 25/26 - 007

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

- g. **Il est proposé par Patrick Laliberté, appuyé de Stéphanie Corbeil, que le rapport annuel du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.**

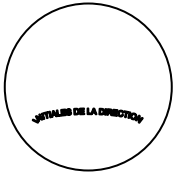
CÉ 25/26 - 008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- h. **Michaël Poulin mentionne le retour du basketball à l'école pour cette année.**

7. POINTS DE CONSULTATION

- b. **Tanya Desmarais-Tardif mentionne qu'un comité pour la cour d'école sera nécessaire pour la phase 2 du projet avec l'ajout d'un carré de sable, la coupe de pommiers, la construction de maisonnettes ainsi que de l'aménagement paysager sont des travaux qui sont prévus.**



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 7 octobre 2025 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

8. ACTIVITÉS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

a. Il est proposé par Jessica Fortier d'approuver les sorties présentées :

- Une sortie à Univestrie en fin d'année pour élèves de la 1^e à la 6^e année
- Une sortie au Musée Le petit monde des grands pour les élèves de maternelle 4 et 5 ans
- Une sortie au Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke pour les élèves de 3^e à 6^e année

CÉ 25/26 - 009

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Il est proposé par Stéphanie Corbeil d'organiser une campagne de financement 100% web avec la compagnie Fleur de Sel.

CÉ 25/26 - 010

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Stéphanie Corbeil d'accepter le don de 2000 \$ des Filles d'Isabelle pour aider les familles vulnérables.

CÉ 25/26 - 011

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS

d. Tanya présente le projet des jeunes leaders, les cibles du mois et parle du Grand défi Pierre Lavoie.

10. QUESTIONS DIVERSES

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé et résolu que l'assemblée soit levée à 20h00.

CÉ 25/26 - 012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Tanya Desmarais-Tardif
Direction